



PRÉFET DE LA DRÔME

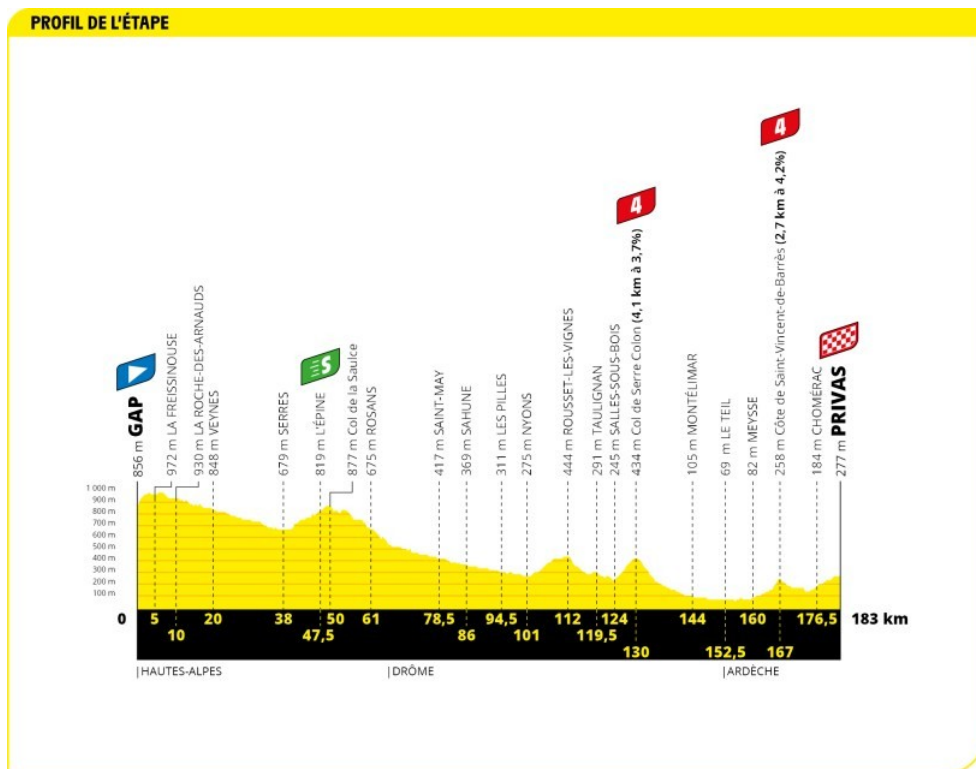
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 28/08/2020

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE EN DRÔME - LE 02 SEPTEMBRE 2020

A l'occasion de la 107^{ème} édition du Tour de France, le département de la Drôme sera traversé par la 5^e étape de la course cycliste. 17 communes drômoises seront traversées pour un total de 86 kilomètres. 223 gendarmes drômois s'assureront que cette 5^e étape se déroule dans de bonnes conditions de sécurité pour tous.



Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

1) Conseils aux automobilistes

L'affluence de spectateurs sur la route du Tour de France et la fermeture d'axes routiers entraîneront d'inévitables difficultés de circulation avant et après le passage de la course.

Il est primordial que les personnes circulant habituellement ou occasionnellement sur ces axes routiers prennent leur disposition pour cette journée d'étape, en anticipant au maximum leurs déplacements.

Afin que tout se déroule au mieux, il est important de respecter les consignes des forces de police et de gendarmerie. Il ne faut pas chercher à emprunter une voie avant sa réouverture.

2) Conseils aux spectateurs

L'organisateur a prévu le déploiement d'agents de prévention sanitaire qui s'assureront de la mise à disposition de matériels (gel hydro-alcoolique ...).

Toutes les personnes de 11 ans et plus présentes le long du parcours devront porter un masque.



COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque	Comment retirer son masque
<p>1  Bien se laver les mains</p>	<p>1  Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques</p>
<p>2  Mettre les élastiques derrière les oreilles</p> <p>ou</p> <p> Nouer les lacets derrière la tête et le cou</p>	<p>2  Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter</p> <p>ou</p> <p> s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min</p>
<p>3  Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher</p>	<p>3  Bien se laver les mains à nouveau</p>

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)

VA-0316-001-2003 - 30 avril 2020

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

Il est vivement conseillé aux spectateurs de prendre une quantité suffisante d'eau avec eux, de manger en quantité suffisante, et de se protéger du soleil.

Les réactions aux fortes chaleurs (malaise, évanouissement, déshydratation, etc.) peuvent se manifester à retardement suite à une exposition aux températures élevées, il est donc essentiel de prendre ses dispositions en amont.

Les établissements scolaires fermeront à 11h, pour permettre aux élèves de rentrer à leur domicile avant la fermeture des voies. Il est donc nécessaire de se renseigner auprès de l'établissement pour connaître les adaptations prévues par les collectivités, l'éducation nationale et les transports scolaires.

L'ensemble des informations (plan de transport scolaire et interurbain) seront disponibles sur le site de la Région : <https://www.auvergnhonealpes.fr/306-perturbations.htm>

📞 **15 ou 112** : pour signaler quelqu'un victime d'un malaise

TOUS RESPONSABLES
TOUS SUPPORTERS

2 mètres de distance avec les coureurs

0 autographe

2 gestes barrières : masque et gel

0 selfie

PROTÉGEONS LA COURSE ET SES COUREURS

TOUR de France
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité
UCI WORLD TOUR
LNC
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
© P.A.S.O. 2020

Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

En attendant le passage des coureurs

- Les spectateurs doivent rester extrêmement vigilants, particulièrement sur les routes sans trottoir.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance, éviter les jeux de balle ou de ballon. Face à une route apparemment déserte, ils peuvent être tentés de traverser seuls.
- Il convient aussi de ne pas s'installer à la sortie d'un virage où la visibilité est plus faible.
- Dans le cadre du plan Vigipirate, les forces de l'ordre et les agents de sécurité présents sur le dispositif déployé autour du passage du Tour pourront être amenés à vous demander d'effectuer une fouille de votre sac, mais aussi de présenter une pièce d'identité : pensez à vous munir de votre carte d'identité ou de votre passeport, mais aussi à ne pas transporter d'objets pouvant servir d'arme ou de projectile.

Pendant le passage du Tour

Les consignes de sécurité visent autant la sécurité du grand public que celles de coureurs. Respecter ces règles élémentaires permet d'éviter des incidents alors que le Tour de France se veut une grande fête populaire.

- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a.
- Respectez les consignes données par policiers, gendarmes et signaleurs.
- Surveillez vos enfants et tenez-les constamment par la main.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous ramassez par terre des cadeaux distribués par la caravane publicitaire.
- Tenez vos animaux domestiques en laisse et loin du bord de la route.
- Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent éventuellement être utilisés par les coureurs.
- Ne changez pas d'emplacement au dernier moment.
- Ne courez pas à côté des coureurs. Pour leur sécurité, n'allez pas au devant d'eux, même pour les encourager. Respectez 2 mètres de distance avec les coureurs
- N'aspergez pas les coureurs.
- N'utilisez pas de fumigènes au bord de la route.
- N'agitez pas de banderoles au-dessus des coureurs.
- Photographes ou vidéastes, faites vos prises de vue en retrait de la chaussée. Vous risquez d'être trompés par votre objectif sur la distance réelle vous séparant des véhicules ou des coureurs.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

